

# CALENDRIER & TARIFS 2024


## HIVER

Séjour N°1	du Dimanche 18/02 au Samedi 24/02	C.A	560 €
------------	-----------------------------------	-----	-------

## PRINTEMPS

Séjour N°2	du Dimanche 07/04 au Samedi 13/04	C	560 €
Séjour N°3	du Dimanche 14/04 au Samedi 20/04	C.A	560 €

## ETE

Séjour N°4	du Dimanche 30/06 au Samedi 13/07	A.B.C	1 100 €
Séjour N°5	du Dimanche 07/07 au Samedi 20/07	A.B.C	1 100 €
Séjour N°6	du Dimanche 14/07 au Samedi 27/07	A.B.C	1 100 €
Séjour N°7	du Dimanche 28/07 au Samedi 10/08	A.B.C	1 100 €
Séjour N°8	du Dimanche 04/08 au Samedi 17/08	A.B.C	1 100 €
Séjour N°9	du Dimanche 11/08 au Samedi 24/08	A.B.C	1 100 €
Séjour N°10	du Dimanche 18/08 au Samedi 31/08	A.B.C	1 100 €
 Séjour 1 semaine	Du Dimanche au Samedi !! Le choix de la semaine est libre !!	A.B.C	560 €
Semaine supplémentaire au delà de 2 semaines		A.B.C	540 €
Les dates de séjour ci-dessus sont des exemples mais vous pouvez choisir n'importe quelles dates du Dimanche au Samedi pour 1, 2 ou 3 semaines. Nous organisons des départs et des retours chaque week-end !!			

**Zone A :** Besançon, Dijon, Lyon, Grenoble, Clermont Ferrand, Limoges, Poitiers, Bordeaux  
**Zone B :** Lille, Amiens, Reims, Nancy-Metz, Strasbourg, Rouen, Caen, Rennes, Nantes, Orléans-Tours, Aix Marseille, Nice  
**Zone C :** Créteil, Paris, Versailles, Toulouse, Montpellier

## TOUSSAINT

Séjour N°11	du Dimanche 20/10 au Samedi 26/10	A.B.C	560 €
-------------	-----------------------------------	-------	-------

### Prix du transport :

**Aller - Retour au départ de PARIS Gare de Bercy : 70 Euros**

(Toute annulation de transport moins d'un mois avant le début du séjour ne pourra faire l'objet d'un remboursement)

**Le voyage des enfants est prévu en train mais il se peut qu'exceptionnellement le car soit utilisé en cas d'impossibilité d'obtenir des places auprès de la SNCF.**

Possibilité d'emmener ou de venir chercher votre enfant directement au Gué de Frise

Ces prix comprennent l'hébergement en pension complète, l'encadrement compétent selon la réglementation en vigueur ainsi que toutes les activités dans le Centre.

### Arrhes à verser à l'inscription :

- Séjour d'une semaine: 170 Euros
- Séjour de 2 semaines: 300 Euros
- Séjour de 3 semaines: 470 Euros



**Centre du Gué de Frise - 58310 ARQUIAN**

E-mail : [contact@guedefrise.com](mailto:contact@guedefrise.com) Site internet : [guedefrise.com](http://guedefrise.com)

Tél: 03.86.39.60.69

POSSIBILITE DE REGLER LES SEJOURS EN 3 FOIS  
TARIFS PREFERENTIELS POUR LES CSE PARTENAIRES

Dans l'éventualité du passage d'un examen d'équitation au cours d'un séjour,  
il conviendra de rajouter :

La licence fédérale 2024

**25 €uros**

(si l'enfant n'en est pas titulaire)

Le droit d'examen

**25 €uros** (du galop 1 au 7)

**10 €uros** (diplômes poney)

(Montants à régler à l'issue du séjour si vous décidez de valider l'examen)

CONDITIONS GENERALES DES SEJOURS

**1/ Le Centre du Gué de Frise** se réserve le droit si les circonstances l'exigent et dans l'intérêt des participants, de modifier le contenu des séjours ou d'annuler les séjours. Dans le cas d'annulation, les sommes versées seront intégralement remboursées, à l'exception de tous dommages et intérêts.

### **2/ Conditions de paiement**

\* versement d'acompte à l'inscription (selon mention ci-dessus), à valoir sur le coût du séjour. Seules les inscriptions accompagnées d'acompte correspondant au séjour seront prises en considération (sauf conventions contraires).

\* versement du solde dès réception de la facture.

\* les règlements doivent être établis à l'ordre du **Centre du Gué de Frise**.

### **3/ Annulations - Modifications**

\* en cas d'annulation avant un séjour, les sommes versées selon les conditions de paiement sont conservées, sauf en cas de force majeure (maladie, accident).

\* pendant la durée du séjour, toute prestation non utilisée du fait du stagiaire, tout retour prématuré pour convenance personnelle, ou renvoi pour motif disciplinaire grave, ne peut donner lieu à un remboursement des frais de séjour.

### **4/ Renvoi**

\* Tout comportement de nature à porter atteinte à l'intégrité physique et morale des autres participants (notamment la consommation d'alcool ou de drogue) donnera lieu à un rapatriement immédiat à la charge des parents

### **5/ Remboursement des frais médicaux**

\* Les familles s'engagent à effectuer le remboursement des sommes engagées par le Centre du Gué de Frise au titre de frais médicaux pour les enfants dont l'état de santé a nécessité des soins pendant leur séjour.

### **6/ Assurances**

\* Tous les enfants bénéficient d'une assurance RC et Individuelle Accident contractée directement par le Centre. (Cependant cette assurance n'interviendra qu'en cas d'absence ou d'insuffisance des garanties de leurs parents ou tuteurs)

### **7/ Incidents**

\* Le Centre décline toute responsabilité concernant la perte, le vol ou la détérioration des vêtements ou objet de valeur.

### **8/ Droits à l'image**

\* Au cours du séjour, le Centre peut être amené à prendre des photos sur lesquelles votre ou vos enfant(s) pourraient figurer. Celles-ci à usage exclusif du Centre seront destinées à vous donner des nouvelles, à la présentation du Centre ou à l'illustration de prochaines documentations ou de notre site Internet.

Si vous ne souhaitez pas que ceux ci puissent y figurer, **il est obligatoire d'en informer le Centre par écrit.** (à joindre au bulletin d'inscription)